



Lycée Jean Perrin

Technologies &
Sciences de l'Ingénieur

2 rue des Égalisses
95310 Saint-Ouen-l'Aumône

Affaire suivie par
Adrien CATY
Adjoint-Gestionnaire

Téléphone
01 34 32 58 28

Portable :
06 47 51 70 51

Télécopie
01 34 32 58 45

Courriel
Adrien.caty@ac-versailles.fr

<http://lyc-perrin-soa.ac-versailles.fr/portail/>

MARCHE DE TRAVAUX
CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES
Marché à procédure adaptée
(Article 28 du Code des marchés publics)

Remplacement de 5 copieurs

Pouvoir adjudicateur

LYCEE JEAN PERRIN

Représenté par Monsieur Patrick SEVERAC, Proviseur

Adresse : 2 Rue des Egalisses
95310 SAINT OUEN L'AUMONE

Téléphone : 01-34-32-58-28

Mail : int.0951104j@ac-versailles.fr

Table des matières

Table des matières	1
1. Règlement de consultation.....	2
1.1. Acheteur public.....	2
1.2. Objet et dispositions administratives générales	2
1.3. Présentation des offres.....	3
1.4. Jugement des offres.	3
1.5. Conditions d'envoi ou de remise des plis.	3
1.6. Date limite de remise des plis.....	3
3. Objet et dispositions administratives générales.....	4
3.1. Prix.....	4
3.2. Modalités de règlement du marché	4
3.3. Délais.....	4
3.4. Pénalités	4
3.5. Sous-traitance.....	4
4. Liste des installations à mettre en place	5
5. Option – rachat de contrat existant	6
Annexe A : Plan détaillé de l'établissement	8



Lycée Jean Perrin

Technologies &
Sciences de l'Ingénieur

2/8

1. REGLEMENT DE CONSULTATION

1.1. Acheteur public

1.1.1. Nom et adresse officiels de l'acheteur public.

Pouvoir adjudicateur

Lycée Polyvalent Jean Perrin ;
2, Rue des Egalisses,
95310 Saint-Ouen-l'Aumône

1.1.2. Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues.

Adrien CATY
Adjoint-Gestionnaire
Tél : 01.34.32.58.28
E-mail int.0951104j@ac-versailles.fr

1.2. Objet et dispositions administratives générales

1.2.1. Objet du marché

Le marché a pour objet la location de 5 copieurs pour une durée de 48 mois à partir de la date du contrat.

Le marché comprend également la maintenance curative et préventive, ainsi que la fourniture des pièces détachées et des consommables (hors papier).

1.2.2. Etendue de la consultation.

La consultation est ouverte à toutes les entreprises en capacité de candidater à un marché public national ou européen.

1.2.3. Décomposition de la consultation.

Le présent marché ne comporte pas de lots.

1.2.4. Conditions de participation des concurrents.

Les concurrents ne peuvent se présenter que seuls.

1.2.5. Pièces générales

Les documents applicables sont ceux en vigueur au premier du mois d'établissement des prix.

- Le Code des marchés publics, dans sa version la plus récente
- Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics
- Arrêté du 3 janvier 2003 approuvant le cahier des clauses techniques générales applicables aux marchés de travaux et approuvant ou modifiant divers fascicules ;



Lycée Jean Perrin

Technologies &
Sciences de l'Ingénieur

3/8

- Cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux (C.C.A.G) approuvé par l'arrêté du 08/09/2009 avec application en 01/01/2010.

1.3. Présentation des offres.

Le présent dossier de consultation est remis gratuitement à chaque candidat.

Les offres des concurrents seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en euros (€). Les prix seront exprimés TTC.

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées par lui.

1. Le RC signé, tamponné et daté par le candidat ;
2. Une offre de prix conformément au CDPGF joint. (un devis à entête de l'entreprise peut être joint également)
3. Un mémoire technique sur les installations et le matériel envisagé
4. Un dossier de présentation de l'entreprise, de ses moyens humains, matériels et financiers ainsi que des références analogues.
5. Tout autre document demandé dans le CCTP et pouvant apporter des précisions utiles sur la qualité de l'offre.

1.4. Jugement des offres.

Pour les deux lots du marché, les critères intervenant pour le jugement des offres sont indiqués ci-dessous et pondérés de la manière suivante :

- Qualité technique de l'offre 60%
 - o *Délai d'intervention pour la maintenance* : 20%
 - o *Capacités globales des matériels fournis* 20%
 - o *Respect des exigences techniques* 20%
- Prix de l'offre 40%

L'attention des concurrents est attirée sur le fait que toute offre inappropriée, irrégulière et inacceptable sera immédiatement éliminée.

Les autres offres sont classées par ordre décroissant en commission d'appel d'offre. L'offre la mieux classée sera donc retenue.

1.5. Conditions d'envoi ou de remise des plis.

Les candidats devront transmettre **uniquement** par voie électronique sur la plateforme de marchés publics AJI.

Les fichiers devront être de préférence au format PDF (le CDPGF peut être exporté en PDF) ou dans des formats Microsoft Office 2016 (.docx, .xlsx...).

1.6. Date limite de remise des plis

Les plis devront être remis sous forme électronique avant le

Vendredi 22 mars 2019 à 12h00

(date de dépôt des offres faisant foi)

3. OBJET ET DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES GENERALES



Lycée Jean Perrin

Technologies &
Sciences de l'Ingénieur

4/8

3.1. Prix

La facturation du marché sera trimestrielle et sous la forme d'une facture unique pour l'ensemble des machines comprenant à la fois les frais de location et la consommation. Ces différents frais devront être détaillés sur la facture.

3.1.1. Frais de location

Les frais de location des appareils d'impression sont traités à prix unitaire, ferme, non actualisable et non révisables, pendant toute la durée de la location.

Ce loyer comprend les frais de location, la livraison, l'installation, le paramétrage, la mise en service des appareils ainsi que la formation des utilisateurs. Il ne devra pas y avoir de surcoût pour ces frais lors du premier loyer.

3.1.2. Frais de copie et de maintenance

Le coût de la maintenance est exprimé sur la base d'un coût copie, intégrant la maintenance et les dépannages (pièces, main d'œuvre et déplacements), **ainsi que tous les consommables**, à l'exception du papier et des supports spéciaux.

Le coût copie est calculé de la façon suivante : 1 coût copie = 1 copie soit 1 impression A4 (1 A3 = 2 A4). Il est ferme et non révisable pour la durée du marché.

Les copies seront facturées trimestriellement au réel, sans engagement minimum ou maximum ni forfait, selon le relevé de compteur. Le prestataire installera une interface qui permettra un relevé automatique des consommations et la fourniture de consommables avant l'épuisement des consommables en place.

Pour les copieurs couleurs, les compteurs machine comptabiliseront le nombre de copies et d'impression ainsi que les formats utilisés, et seront distincts pour la couleur et le noir et blanc.

3.2. Modalités de règlement du marché

Le paiement se fera sous forme d'un mandat administratif, et l'entreprise recevra le paiement par virement bancaire dans un délai de 30 jours après réception de facture (sauf période de vacances scolaires).

3.3. Délais

L'entreprise titulaire du marché disposera d'un délai maximum de 4 semaines après notification du marché pour installer le matériel et le mettre en service.

Ces délais ce ne pourront pas être modifiés.

3.4. Pénalités

3.4.1. Pénalités pour retard dans la livraison

Le titulaire subit, par jour calendaire de retard dans l'installation du matériel et la mise en service une pénalité de 100 € TTC par jour calendaire.

3.5. Sous-traitance



Il est formellement interdit à l'entrepreneur titulaire de sous-traiter tout ou partie de la fourniture ou de la maintenance du matériel sans autorisation expressément écrite du pouvoir adjudicateur.

Aucun paiement ne se fera directement au sous-traitant. Le lycée ne paiera qu'une facture globale à l'entreprise titulaire du marché.

4. LISTE DES INSTALLATIONS A METTRE EN PLACE

4.1. Nature du matériel

Le matériel devra être du matériel neuf. Toute offre comprenant du matériel d'occasion ou reconditionné sera automatiquement rejetée.

4.2. Besoins détaillés

Emplacement :	Salle des professeurs 1
Type de machine	Système de production
NB ou couleur :	Couleur (verrouillé selon utilisateurs)
Formats impression	A4 et A3
Pages par minute	65 ppm ou équivalent
Modules de finition	Agrafage un point / deux points
Magasin	Tandem ou équivalent
NB. Copies par trimestre	100 000 environ
Scanner	1 seul passage RV
Accès	Badge TurboSelf pour l'identification et le décompte des quotas.

Emplacement :	Salle des professeurs 2
Type de machine	Système de production
NB ou couleur :	N&B
Formats impression	A4 et A3
Pages par minute	90 ppm ou équivalent
Modules de finition	Agrafage un point / deux points
Magasin	Tandem ou équivalent
NB. Copies par trimestre	
Scanner	1 seul passage RV
Accès	Badge TurboSelf pour l'identification et le décompte des quotas.

Emplacement :	CDI
Type de machine	Copieur multifonction
NB ou couleur :	Couleur
Formats impression	A4 et A3
Pages par minute	30 ppm ou équivalent
Modules de finition	Module de livrets (dont agrafage un point / deux points)
Magasin	Standard
NB. Copies par trimestre	
Scanner	1 seul passage RV
Accès	Badge TurboSelf pour l'identification et le décompte des quotas.



Lycée Jean Perrin

Technologies &
Sciences de l'Ingénieur

6/8

Emplacement :	Vie Scolaire bâtiment A
Type de machine	Copieur multifonction
NB ou couleur :	N&B
Formats impression	A4 et A3
Pages par minute	30 ppm ou équivalent
Modules de finition	Agrafage un point / deux points
Magasin	Standard
NB. Copies par trimestre	
Scanner	1 seul passage RV
Accès	Badge TurboSelf pour l'identification et le décompte des quotas.

Emplacement :	Vie Scolaire bâtiment F
Type de machine	Copieur multifonction
NB ou couleur :	N&B
Formats impression	A4 et A3
Pages par minute	30 ppm ou équivalent
Modules de finition	Agrafage un point / deux points
Magasin	Standard
NB. Copies par trimestre	
Scanner	1 seul passage RV
Accès	Badge TurboSelf pour l'identification et le décompte des quotas.

5. OPTION – RACHAT DE CONTRAT EXISTANT

Deux copieurs Toshiba (EStudio 7508 A et 5506) sont installés au lycée depuis le mois de mars 2018. Ces contrats sont en location avec option d'achat pour une durée de 36 mois. La maintenance fait l'objet d'un contrat séparé pour une durée de 5 ans.

En option, le candidat peut proposer le rachat de ce contrat, pour envisager d'inclure ces deux copieurs dans un contrat nouveau. Le coût du rachat du contrat est d'environ 17 500 € TTC. Cette option ne vient qu'en accessoire du contrat de renouvellement de 5 copieurs, qui constitue le principal. L'accessoire ne peut se suffire à lui-même, et l'offre ne peut concerner que cette partie.

Les deux copieurs actuellement sous contrat avec l'entreprise TOSHIBA seraient à remplacer par un système de production et un copieur multifonction aux caractéristiques suivantes :

Emplacement :	Administration
Type de machine	Système de production
NB ou couleur :	Couleur
Formats impression	A4 et A3
Pages par minute	65 ppm ou équivalent
Modules de finition	Pliage en 2 et en 3 Module de livrets (dont agrafage un point / deux points)
Magasin	Tandem ou équivalent
NB. Copies par trimestre	
Scanner	1 seul passage RV Système postscript
Accès	Codes ou accès libre



Lycée Jean Perrin

Technologies &
Sciences de l'Ingénieur

7/8

Emplacement :	Bâtiment G - Directeur dédié à la formation
Type de machine	Copieur multifonction
NB ou couleur :	Couleur
Formats impression	A4 et A3
Pages par minute	55 ppm ou équivalent
Modules de finition	Agrafage un point / deux points Pliage en 2 et en 3
Magasin	Standard
NB. Copies par trimestre	
Scanner	1 seul passage RV
Accès	Code ou accès libre

Annexe A : Plan détaillé de l'établissement

